

Le Protocole a été signé le 4 octobre à l'occasion d'une rencontre à Madrid des Parties au Traité sur l'Antarctique.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874